

Questions au Feuilleton

2. L'entente auxiliaire Canada-Alberta sur l'aide au traitement des produits alimentaires

- a) et b) Cinq demandes d'aide au titre de cette entente ont été adressées au ministère de l'Agriculture de l'Alberta et font actuellement l'objet d'une évaluation. Cette dernière est à un stade qui ne nous permet pas d'évaluer le montant, s'il en est, que le gouvernement pourrait peut-être fournir.

Administration du rétablissement agricole des Prairies Aide à l'aménagement hydraulique

- a) et b) Aucun projet en particulier n'est prévu pour l'avenir immédiat, même si le programme de l'aménagement hydraulique de l'ARAP continuera de répondre aux besoins manifestes de la communauté agricole. Il est difficile de faire une estimation des montants qui seront dépensés en raison de la nature récurrente du programme et des conditions météorologiques prédominantes.

LE CENTRE D'EMPLOI DU CANADA—BROCKVILLE—L'ENQUÊTE Question n° 1028—M. Cossitt:

1. Une enquête spéciale a-t-elle été ouverte au Centre de main-d'œuvre du Canada à Brockville (Ont.) sur la gestion de l'administration et, dans l'affirmative, M. S. Bernard en a-t-il été chargé et, sinon, à qui l'a-t-on confiée et quels sont les nom et profession des personnes intéressées?

2. L'enquête s'est-elle déroulée le ou aux alentours des 28, 29 et 30 mai 1980?

3. A-t-on essayé de contacter les entreprises privées situées à Brockville ou les gros employeurs sur les services fournis par le centre, et le gouvernement sait-il que les plaintes portées à son attention par l'honorable député de Leeds-Grenville ne venaient pas de ce niveau?

4. A-t-on essayé de discuter de la gestion de l'administration avec certaines personnes ayant eu affaires avec le centre et, a) dans l'affirmative, combien de personnes ont été contactées, b) sinon, pourquoi?

5. Le gouvernement est-il averti que certaines des nombreuses plaintes portées à l'attention de l'honorable député de Leeds-Grenville portant sur les services publics émanent des membres du conseil municipal de Brockville, notamment du maire de la ville?

6. L'équipe chargée de l'enquête s'est-elle mise en rapport avec le commissaire à l'industrie, M. John Broome, et, sinon, pourquoi?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): 1. Non, le CEC de Brockville n'a fait l'objet d'aucune enquête spéciale. Une étude de ce CEC a toutefois été effectuée, dans le cadre du processus normal et permanent d'étude opérationnelle du district de Belleville. Cette étude a été menée en prévision de l'affectation d'un nouveau directeur à ce bureau. M. S. Barnard, directeur du CEC de Belleville, a dirigé l'équipe chargée de l'étude, dont les autres membres étaient MM. A. Hamilton, surveillant des programmes au CEC de Belleville et R. Daley, surveillant intérimaire de la section des services, au CEC de Kingston.

2. Oui.

3. Bien que l'on n'ait pas cherché à communiquer directement avec les entreprises ou les gros employeurs de Brockville, de telles démarches excédant la portée et le mandat de l'étude du comité, on a examiné les états de service du CEC en question à l'aide d'un échantillon représentatif des employeurs de Brockville. Tous les onze employeurs que comptait l'échantillon s'étaient prévalus, avec succès, des services du CEC au cours des deux années antérieures. Le directeur du CEC a récemment mis en œuvre un programme accéléré de visites aux employeurs afin de faire connaître les services qu'offre le CEC et de convaincre les employeurs d'y recourir. Le CEC a également créé un comité consultatif local sur la formation

industrielle chargé de conseiller la direction du CEC sur les besoins en main-d'œuvre. La plupart, si ce n'est la totalité, des gros employeurs de Brockville qui embauchent des travailleurs des métiers du secteur de l'usinage font partie de ce comité.

4. Étant donné la portée et le mandat de l'étude dont était chargée l'équipe, on n'a pas communiqué directement avec des clients du CEC. L'équipe a toutefois étudié les propositions et les plaintes du public, recueillies par l'entremise du «poste d'écoute» du CEC. Ce moyen, mis à la disposition du public pour lui permettre d'exprimer ses observations sur les services offerts, est très peu utilisé et les messages requis ont un caractère assez banal.

5. Oui.

6. L'équipe chargée de l'étude a communiqué avec le commissaire à l'industrie de Brockville, M. John Broome, qui a affirmé entretenir de très bonnes relations avec le CEC. Il a ajouté ne jamais avoir entendu de plaintes formulées par des employeurs au sujet du CEC et a soutenu que celui-ci jouissait d'une excellente réputation auprès des employeurs.

Question n° 1030—M. Cossitt:

Au cours de la récente enquête effectuée par des fonctionnaires du ministère de l'Emploi et de l'Immigration sur le Centre de main-d'œuvre de Brockville (Ont.), les enquêteurs ont-ils communiqué avec le directeur ou des employés du *Brockville Recorder and Times* pour déterminer si on y avait reçu des plaintes sur le centre de personnes qui auraient fait appel à ses services et a) dans l'affirmative, a-t-il été établi que des plaintes de ce genre avaient été déposées, b) sinon, pourquoi?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): L'équipe chargée de l'étude n'a pas communiqué avec le directeur du *Brockville Recorder and Times*, une telle démarche n'entrant pas normalement dans le cadre d'une étude opérationnelle.

Question n° 1316—M. Cossitt:

Suite à l'inscription au *Feuilleton* de la question n° 1028, où l'on demandait si, dans le cadre de l'enquête du Centre de main-d'œuvre du Canada de Brockville, des entrevues avaient été effectuées auprès du maire et d'autres citoyens de la municipalité, des mesures ont-elles été prises ultérieurement pour entrer en rapport avec le maire et d'autres personnes, et, dans l'affirmative, a) quels en sont les détails, b) quels sont le nom des personnes rejointes et le nom et poste des personnes chargées de ces entretiens?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): a) et b) A la suite de l'étude du Centre d'emploi du Canada de Brockville, M. C. Paterson, directeur des Services d'emploi et d'assurance du district de Belleville, a rendu visite, le 18 juin dernier, au maire, M. Sheridan, pour lui présenter M. J. Parsons, le nouveau directeur du CEC de Brockville. Le 26 juin, à l'occasion d'un déjeuner d'affaires, ce dernier a discuté avec M. Sheridan des programmes et des services offerts par le CEC. M. Parsons a communiqué avec M. A. Keyes, conseiller en emploi du collège St-Lawrence, pour s'assurer qu'il y avait les installations nécessaires pour permettre à M^{lle} Sally Flood, une cliente du CEC de Brockville, de suivre un cours de mécanique d'entretien de machines industrielles. M^{me} Pat Dingle, du bureau du commissaire à l'industrie, a visité le CEC de Brockville pour discuter d'une brochure distribuée aux employeurs qui songent à s'établir dans cette région. Des renseignements sur les taux salariaux locaux ont également été fournis. Des dispositions ont été prises en vue d'une rencontre entre M. Trevor Scott, des Relations publiques de l'hôtel de ville de Brockville, et M. Parsons; ils discuteront des nouveaux programmes d'emploi annoncés par le gouvernement. Mad. Jeannine LeBranch, comptable du service de la